

Conférence

Le 24 mars 1995, en Suisse,
la loi fédérale sur **l'égalité**
entre femmes et hommes (**LEg**)
est adoptée.

LEg, 30 ans après : Quel bilan ? Quelles perspectives ?

Inégalité salariale, harcèlement sexuel, licenciement au retour du congé maternité,
la loi permet-elle de combattre les discriminations au travail ?

La commission féministe de la CGAS vous convie à une discussion

Intervenante : Céline Moreau

Avocate en droit du travail, spécialisée dans la protection des droits des
travailleuses, la liberté syndicale et l'égalité et la non discrimination

lundi

24 mars 2025

à 18h30

CGAS - 3e étage - salle L

Rue Terreaux-du-Temple 6

1201 Genève



Communauté genevoise d'action syndicale

Organisation faîtière regroupant l'ensemble des syndicats de la République et canton de Genève // info@cgas.ch
Rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève - tél. 0041 22 731 84 30 fax 731 87 06 - ccp 85-412318-9